

**AVENANT N° 2 A LA CONVENTION 2012/2014 ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ET L'ASSOCIATION ACT'ART – ACTION ARTISTIQUE EN SEINE ET MARNE**

ENTRE

LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Représenté par le Président du Conseil général, agissant en exécution des délibérations en date du 16 décembre 2011, n° 6/02 en date du 1er janvier 2013 et n° 6/01 en date du 28 décembre 2012
Domicilié à l'Hôtel du Département – 77010 MELUN Cedex
Ci-après dénommé « Le Département »,

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

68489070

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 03/07/2013
Réception Préfet : 03/07/2013
Publication RAAD : 03/07/2013

D'UNE PART,

ET

L'ASSOCIATION «ACT'ART - ACTION ARTISTIQUE EN SEINE ET MARNE»

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIRET : 328 971 346 000 15 code APE : 9001Z N° de licence : 2-1016387 ET 3-1016388

Dont le siège social est à MELUN (Seine-et-Marne), Hôtel du Département

Représentée par son Président dûment autorisé à signer la présente.

D'AUTRE PART,

IL A D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT :

PREAMBULE :

L'action culturelle et artistique est un vecteur essentiel du développement local en Seine et Marne ; elle contribue à donner une image forte et novatrice de ce département et renforce son identité et son rayonnement.

Act'Art participe au développement culturel et artistique de la Seine-et-Marne au travers de la réalisation d'objectifs partagés avec le Département. Ce dernier contribue à leur réalisation par le versement d'une subvention à l'Association.

Conformément à la décision n°6/03 de l'Assemblée départementale dans sa séance du 16 décembre 2011, cet avenant à la convention signée le 3 janvier 2012 entre l'Association « Act'Art » et le Département précise le projet culturel et artistique de l'Association pour l'exercice 2013 ainsi que la subvention nécessaire à la bonne réalisation de ce projet annuel.

IL A ENSUITE ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant à la convention signée le 3 janvier 2012 a pour objet de préciser le projet culturel et artistique de l'Association pour l'exercice 2013.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS MODIFIÉES

- **L'article 2.1 de la convention initiale est complété par ce qui suit :**

2.1 Le projet culturel et artistique :

Pour l'exercice 2013, le projet de l'association est le suivant :

A - Pôle « diffusion/création »

La diffusion artistique, et dans une moindre mesure la création, constituent la colonne vertébrale du projet d'Act'art.

Conformément aux termes du schéma d'orientation, la réflexion sur la cohérence de la programmation d'Act'art et la perméabilité des dispositifs, sur la continuité artistique sur les territoires et sur le tissage de liens avec les différents acteurs de la diffusion artistique, se poursuit, tout comme les réorientations d'Hoptimum et des Scènes Rurales, engagées en 2012.

Les objectifs d'ouverture aux arts plastiques et de valorisation de lieux patrimoniaux continuent à faire l'objet d'une attention particulière.

A – 1 – Hoptimum

En 2013, Hoptimum s'installe dans un nouveau rythme pour devenir une saison des cultures hip hop en Seine-et-Marne. Danseurs, rappeurs et graffeurs, amateurs ou professionnels, originaires de Seine-et-Marne pour nombre d'entre eux, seront présents sur plus de 15 rendez-vous aussi originaux qu'inédits.

On y croquera des artistes phares de la Seine-et-Marne qui portent loin les couleurs de la danse hip hop française : les Fantastik Armada de Meaux, et Soria et Mehdi de Nemours, récemment médiatisés sur M6.

Hoptimum accueillera également les plus grands danseurs de la planète hip hop à travers deux battles imaginés en complicité avec Chelles Battle Pro et Juste Debout : Le Break in show, et le Top to the floor - installé au cœur des remparts du Château de Blandy-les-Tours, en clôture de la saison, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Les jeunes seront également à l'honneur, avec la nouvelle Team Hoptimum, composée d'une sélection de jeunes breakers seine-et-marnais, mais aussi avec le Battle junior qui réunira des danseurs de tous les courants hip hop. Enfin, Hoptimum proposera à des groupes de jeunes rappeurs du département, d'enregistrer un titre dans une maison de disque réputée, puis de le présenter dans le cadre des 1ères Scènes, lors des concerts de Fontainebleau et de Champagne-sur-Seine.

Au mois de juin, le graff prendra toute sa place, avec « La Seine-et-Marne en état de graff », en accueillant des artistes comme Lek, en résidence dans le cadre prestigieux du Domaine de Rentilly, Olivier Kosta-Théfaïne, Honet, Simon Bernheim et Sight-Obkos DC, avec l'exposition Défense d'effacer, et Jérôme Saint-Clair et le GRL France.

A -2 – Scènes rurales

La saison 2012/2013 se poursuit avec, de janvier à juin, une cinquantaine de représentations sur les 13 scènes du département. Dans le même temps, la saison 2013/2014 est en cours de préparation.

Sur le plan du partenariat, la saison 2013/2014 verra la poursuite du processus de transformation des Scènes Rurales, processus à travers lequel les scènes de Moret Seine-et-Loing, des Deux Morins et de la Brie des Clairières mettent actuellement en œuvre, à titre expérimental, de nouvelles modalités de partenariat. Après avoir été évaluées, ces nouvelles modalités seront adoptées par de nouvelles scènes pour être généralisées au plus tard sur la saison 2014/2015.

Elles consistent à favoriser l'engagement des communautés de communes et le rayonnement des Scènes Rurales sur l'ensemble de leur territoire, à renforcer la cohésion et la dimension collective de chaque scène, à impliquer les partenaires dans une réflexion partagée sur l'évolution des publics, sur la programmation et sur les actions culturelles à mettre en œuvre en lien avec la programmation. Par ailleurs, ces modalités renforcent le rôle des partenaires dans l'accueil des artistes.

Sur le plan des orientations artistiques et culturelles, les infléchissements engagés sur la saison en cours seront poursuivis, notamment à travers la diversification des formes artistiques accueillies, l'exploration de nouveaux lieux susceptibles d'accueillir des spectacles et le renforcement de l'action culturelle.

La saison 2013/2014 verra notamment la mise en œuvre de deux projets d'envergure : les Scènes Rurales accueilleront Jean-Louis Le Vallégant avec les Confidences sonores, démarche artistique qui allie le collectage de témoignages de vie auprès de la population et la création musicale (voir 3-1-1), et Chloé Waysfeld et la Piccola Compagnie, pour une adaptation en Seine-et-Marne du spectacle théâtral et musical Les Lessiveuses, dans le cadre d'une résidence organisée à cet effet. D'autre part, le partenariat avec Cendre Chassanne et la compagnie Barbès 35 se poursuivra.

Sur le plan territorial enfin, la saison 2013/2014 verra quelques transformations actuellement en cours de préparation :

- la scène du Pays de l'Ourcq, sur laquelle la Communauté de communes développe désormais une programmation de spectacle vivant comparable à celle des Scènes Rurales, le partenariat avec Act'art se transformera pour évoluer vers un projet d'action culturelle réalisé en commun et continuant d'impliquer, d'une manière différente, les partenaires habituels.
- un partenariat se construit avec la Communauté de commune du Pays Créçois, suite à sa demande d'intégrer les Scènes Rurales, formulée en 2011, pour la mise en œuvre d'un projet de diffusion et d'action culturelle qui prenne appui à la fois sur les Scènes Rurales et sur Hoptimum.
- les modifications récentes ou en cours de la carte de l'intercommunalité font l'objet d'une attention particulière et sont susceptibles de conduire à une redéfinition des contours de certaines scènes, comme par exemple les scènes de la Brie Champenoise et de l'Yvron à la Voulzie, très prochainement rassemblées dans la même communauté de communes.

B – Pôle « accès aux pratiques artistiques et culturelles »

L'enjeu de l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles fait l'objet d'une réflexion prospective au sein de l'équipe.

Cette réflexion trouve un prolongement avec les partenaires des trois scènes expérimentales, avec qui Act'art a engagé une réflexion spécifique sur les publics et sur les actions à mettre en œuvre pour agir sur leur élargissement. Cette démarche sera étendue en 2013 à de nouvelles scènes pour être rapidement généralisée. Elle est accompagnée par la mise en œuvre de projets d'action culturelle à l'échelle de chaque scène.

Concernant Hoptimum, la collaboration avec les services jeunesse des collectivités partenaires se construit et se développe. En 2013, elle est plus particulièrement axée sur le rap.

Enfin, le partenariat avec l'Education nationale se poursuit et Act'art continue d'assurer la coordination de Collège au cinéma en veillant à favoriser le développement de l'action culturelle autour de la programmation cinématographique proposée aux collèges du département.

B – 1 – Action culturelle

L'année 2013 verra la mise en œuvre ou la poursuite de résidences de nature et d'importance différentes :

B – 1 – 1 - Résidence mission arts plastiques

Pour la deuxième année consécutive, après la résidence de Pedro Marzorati, qui s'est achevée lors des dernières Journées du Patrimoine, Savins sera le cadre d'une nouvelle résidence Arts plastiques, destinée à rayonner sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes du Montois.

S'inscrivant dans le cadre d'un partenariat entre la commune, l'association organisatrice du festival de land art « Des artistes en campagne », la Drac Ile-de-France (Dispositif résidences-missions) et Act'art, cette résidence se déroulera entre avril et octobre 2013, pour une durée totale de 16 semaines de présence et d'activité sur le territoire.

Conformément aux objectifs des résidences-missions, l'accent sera placé sur la présence de l'artiste sur le territoire, la rencontre avec la population, l'action culturelle en direction d'un public le plus large possible.

B – 1 – 2 - Résidence de la Compagnie Barbès 35

Dans le cadre de la saison 2012/2013 des Scènes Rurales, Barbès 35 présente sa dernière création, Les 7 jours de Simon Labrosse.

L'action de la compagnie se poursuivra en 2013 à travers trois principaux volets :

- Les *Commandos Simon Labrosse* : des comédiens de la compagnie interviendront artistiquement sur des lieux à Champagne (cafés, commerces...)
- La constitution d'un atelier de création avec un groupe de jeunes de Champagne-sur-Seine : constitution du groupe d'ados et de jeunes adultes (15 à 25 ans) pour un travail d'atelier dans la perspective d'une création en juin 2013 au Palais des Rencontres.

- La reprise du spectacle *Histoires*, avec les comédiens amateurs qui ont participé à sa création. Ce spectacle sera proposé dans le cadre de la saison 2013/2014 des Scènes Rurales.

B – 1 – 3 - Confidences sonores

Présent sur le Pays de l'Ourcq pour plusieurs semaines de rencontres, de collectage de témoignages, d'écriture et de répétition, Jean-Louis Le Vallégant et ses musiciens présenteront en novembre 2013 des Confidences singulières, propres à ce territoire. La tournée se prolongera pour d'autres représentations sur les territoires des Scènes Rurales.

B – 1 – 4 - Accompagnement des groupes de rap

- Cette saison, Hoptimum permet à de jeunes rappeurs Seine-et-marnais de bénéficier d'un accompagnement artistique professionnel qui les mènera à l'enregistrement d'un titre qu'ils présenteront en première partie de deux concert à Fontainebleau et Champagne-sur-Seine.

B – 1 – 5 - Team Hoptimum

En amont du Break in Show qui s'est déroulé au Moustier à Thorigny-sur-Marne le dimanche 2 mars 2013, la Team Hoptimum programmée pour le show d'exhibition en clôture du Break in Show, assurera un stage de sensibilisation et d'entraînement pour les jeunes de la Ville débutants comme confirmés.

La Team Hoptimum réunit huit des meilleurs breakeurs de la nouvelle génération en Seine-et-Marne à l'occasion de cette 3ème édition du Break in Show.

B – 1 – 6 - Stage parent/enfant

Proposé et dirigé par le chorégraphe Jean-Christophe Bleton sur la scène des Deux Morins, ce stage autour du thème de la rencontre permettra à 10 collégiens inscrits dans l'option danse de leur collège de choisir chacun un adulte de leur entourage pour une expérience originale de pratique chorégraphique.

B – 2 – Education artistique

Développée en concertation étroite avec l'Education nationale, l'action d'Act'art en matière d'éducation artistique est centrée sur les collèges de Seine-et-Marne et peut occasionnellement toucher certains lycées.

Présente dans quelques établissements sur les secteurs des Scènes Rurales à travers des ateliers de pratique artistique et une CHAT (classe à horaires aménagés théâtre), Act'art est partenaire du dispositif « Collège au cinéma », dont elle assure la coordination.

D'une manière générale, l'année scolaire en cours voit la reconduction des interventions existantes, dont la plupart sont directement ou indirectement connectées à la programmation des Scènes rurales.

B – 2 – 1 - Ateliers de pratique artistique

Act'art met en place des ateliers de pratique artistique et des interventions ponctuelles dans 4 collèges de Seine-et-Marne :

- le collège Fernand Gregh de Champagne-sur-Seine, avec l'intervention de la Compagnie Barbès 35 pour des « lectures en partage » par des « brigades d'intervention littéraire »,
- le collège Georges Brassens de Saint-Mard, avec des interventions chorégraphiques de Daniela Carrasquer au sein d'une classe de 5ème pour la réalisation d'un clip vidéo,
- le collège Les Tournelles de Villiers-Saint-Georges, avec Magali Pouget et Jean-Yves Auffret de la Compagnie Trois petits points et Cie pour un atelier de création théâtrale qui aboutit à une représentation en fin d'année au centre culturel St Ayoul à Provins,
- Le collège Jacques Prévert de Rebais pour un stage de 3 jours animé par la Compagnie Barbès 35. Travail sur le thème de la tragédie contemporaine à travers des textes contemporains, en connexion avec le spectacle « Les 7 jours de Simon Labrosse », présenté par cette même compagnie, qui sera vu par les élèves à St Jean les 2 Jumeaux,
- Le collège Jacques Prévert de Rebais (1 classe de 6ème), avec un atelier artistique danse (dans le cadre des Projets Educatifs 77) dirigé par Daniela Carrasquer. Le travail d'atelier aboutira à une création qui sera présentée au festival « Entrer dans la danse », à Torcy.

B – 2 – 2 – Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Initiée en 2009/2010 au sein du collège Jacques Prévert de Rebais, cette CHAT permet d'installer un enseignement pratique et théorique régulier du théâtre, tout au long de la scolarité des élèves. Cet enseignement concerne une seule et même classe par niveau. Ainsi, les élèves qui ont amorcé une pratique théâtrale au début de leur année de 6ème entrent aujourd'hui dans leur 4ème année de pratique, au sein de leur classe de 3ème.

Les interventions, qui représentent un total de 160 heures sur l'année scolaire (40h par niveau), sont confiées pour une part à Nathalie Bitan et Laurent Lévy (4ème et 3ème), de la Compagnie des Hommes, et pour une autre part à Isabelle Morin, de « Ici et Maintenant Théâtre » (6ème et 5ème).

Elles donnent lieu, en fin d'année, à une présentation sur scène des travaux d'ateliers. Exceptionnellement, en 2013, la classe de 3ème présentera son spectacle sur la scène du Théâtre de l'Odéon, à Paris, grâce au partenariat avec la Fondation Casino.

Au-delà des interventions, les élèves bénéficient d'un parcours de spectateurs. Ils assistent ainsi à une dizaine de spectacles, dont certains dans le cadre de la programmation des Scènes Rurales.

La CHAT du collège de Rebais reçoit le soutien de la Fondation Casino, qui assure une part importante de son financement et permet son développement sur l'ensemble de la scolarité des élèves. Un comité de pilotage, qui réunit l'Education nationale (Inspection Académique de Seine-et-Marne, Rectorat de Créteil et Collège de Rebais), la Fondation Casino et Act'art, en assure le suivi à raison de deux à trois réunions annuelles.

B – 2 – 3 - Collège au cinéma

Act'art poursuivra son action de coordination de l'opération Collège au cinéma qui touchera, pour l'année scolaire 2012/2013 près de 5700 élèves et 286 enseignants de 58 collèges de Seine-et-Marne. 18 salles de cinéma sont associées à ce dispositif, dont deux nouvelles, « l'Hemisphere theater » à Coulommiers et « Les 26 couleurs » à Saint-Fargeau-Ponthierry. Un enseignant-relai et un exploitant-coordonnateur facilitent la mise en œuvre du dispositif.

Sous l'égide du comité de pilotage départemental qui associe l'ensemble des partenaires, Act'art mettra en œuvre la session de formation annuelle destinée aux enseignants. Celle-ci se déroule traditionnellement à la fin du mois d'octobre, sur une durée de 3 jours.

En partenariat avec le festival du Premier Court Métrage de Pontault-Combault, « Collège au cinéma » diffusera à tous les élèves du dispositif le court métrage « The Gloaming » du collectif « NoBrain », prix 2011 du Conseil général.

Le prix 2012 du Conseil général, « Des Ailes », réalisé par « Pierre Hennequin », sera diffusé durant l'année scolaire 2013 -2014. Act'art prend en charge la duplication des copies, le pressage des DVD ainsi que la fabrication d'un dossier pédagogique pour en faciliter l'analyse en classe.

Au delà de son rôle de coordination, Act'art s'attache à construire et à mettre en œuvre un volet d'éducation et de pratiques artistiques autour et à partir de la programmation des films. Pour l'année scolaire en cours, 24 interventions seront réalisées.

Enfin, en marge de Collège au cinéma, et comme elle l'a fait en 2012 en s'associant à la commune de La Houssaye-en-Brie pour l'organisation d'une soirée de projection de courts métrages, Act'art est susceptible d'intervenir dans le cadre de la 3ème édition de l'opération nationale Le jour le plus court, qui aura lieu le 21 décembre 2013.

C – Pôle « développement artistique et culturel des territoires »

Présente sur de nombreux territoires ruraux de Seine-et-Marne, où elle contribue à l'enrichissement d'une offre culturelle et artistique souvent modeste, Act'art se doit d'aller plus loin dans l'accompagnement des acteurs locaux pour permettre qu'émergent et se concrétisent de véritables projets territoriaux de développement culturel. Il s'agit de faire de l'action d'Act'art un véritable levier au service du développement culturel des territoires.

Cette volonté suppose une intensification des partenariats avec les acteurs culturels sur les territoires, dont les collectivités locales, notamment intercommunales, dont la capacité de coordination et de mutualisation est essentielle dans le développement local de l'action artistique et culturelle, qu'il s'agisse de la diffusion artistique ou des pratiques au sens large.

Cela suppose également une connaissance fine des territoires et de leurs acteurs et, à partir de là, une capacité à transformer cette connaissance en démarche opérationnelle de dialogue et de réflexion partagée avec les acteurs. Act'art s'attachera à développer son action dans ce sens.

C - 1 – Accompagnement et formation

C - 1 - 1 - Programme à l'intention des acteurs des enseignements et des pratiques artistiques

En cours de redéfinition, le schéma départemental des enseignements artistiques, mis en place par le Conseil général de Seine-et-Marne, va affirmer ou réaffirmer un certain nombre d'objectifs.

C'est sur la base de ces objectifs qu'Act'art, associée à l'ARIAM Ile-de-France, s'attachera à construire des propositions de formation destinées à permettre aux acteurs concernés de mieux appréhender les enjeux du schéma départemental, tant sur le plan de la structuration territoriale de l'offre d'enseignement artistique que du point de vue de l'organisation interne des établissements.

L'action de formation des enseignants et de coaching de direction, engagée en 2012 en partenariat avec l'ARIAM Ile-de-France au sein du Conservatoire de musique de Fontainebleau, sera poursuivie en 2013.

C – 1 – 2 - Programme à l'intention des acteurs de la création et de la diffusion

A l'instar de la journée de rencontre sur le thème de l'évolution des pratiques culturelles, organisée en partenariat avec le Collectif Scènes 77, qui a rassemblé une centaine d'acteurs culturels de Seine-et-Marne, le 6 décembre 2012, à l'Espace Prévert de Savigny-le-Temple, de nouvelles propositions de rencontres seront élaborées à l'intention des acteurs culturels seine-et-marnais, dans le but de leur permettre de mieux appréhender leurs missions et de les accompagner dans le développement de leurs projets.

En fonction des thématiques abordées, ces rencontres seront élaborées et mises en œuvre en partenariat avec des acteurs tels que le collectif Scènes 77, le réseau Pince Oreilles ou d'autres interlocuteurs positionnés au niveau départemental.

C – 1 – 3 – Complicitez ! - Programme de rencontres et de spectacles à l'intention des partenaires et des complices des Scènes Rurales

Cette 1ère édition du programme d'accompagnement est spécifiquement élaborée pour les partenaires des Scènes Rurales, qu'il s'agisse des élus, des responsables associatifs ou des bénévoles engagés dans le dispositif.

Ce programme est placé sous le signe de la rencontre pour :

- Fortifier les liens entre Act'art et ses partenaires,
- Favoriser l'échange entre les différents partenaires, d'une Scène à l'autre, à travers le partage d'expériences,
- Participer à une démarche de réflexion partagée,
- Renforcer la sensation d'appartenance au réseau départemental des Scènes Rurales,
- Permettre un dialogue « en direct » avec les artistes, avec les œuvres,
- Dynamiser la relation de nos partenaires avec les habitants et participer ainsi au développement et au renouvellement du public des Scènes Rurales.

Conçu sous la forme de parcours et de rencontres à thèmes, il a pour objectif de favoriser l'appropriation des enjeux de la diffusion et de la création artistiques, et de permettre une perception plus fine des différents domaines du spectacle vivant et des arts plastiques, de découvrir des univers d'artistes et, au delà, de mieux appréhender tous les aspects d'une démarche de diffusion artistique sur un territoire.

C – 2- Données et ressource

C – 2 – 1 - Site Act'art en lien avec le Réseau Information Culture – observatoire culturel

Un formulaire en ligne sera mis à la disposition des acteurs culturels sur le nouveau site d'Act'art, permettant aux structures, aux établissements et acteurs culturels de Seine-et-Marne de s'inscrire et de mettre à jour leurs fiches (Établissement / contacts / activités).

L'inscription en ligne, qui sera encouragée par Act'art, fera l'objet d'une démarche volontaire des acteurs et chaque contenu renseigné sera validé avant toute mise en ligne.

C – 2 – 2 - Mise à disposition des données

Les données ainsi collectées permettront via un formulaire de recherche, la mise à disposition d'une ressource annuelle des structures culturelles de Seine-et-Marne via le site d'Act'art.

A terme, elles pourront également être proposées sous forme de documentation (listes, cartographie...)

C – 2 – 3 - Réorganisation des données d'Act'art (contacts, partenaires, acteurs, structures, collectivités...)

Un travail de fond est réalisé afin de collecter, trier, organiser et surtout d'homogénéiser les données disponibles. Ce travail permettra désormais à Act'art :

- de mettre à jour l'ensemble de ces données de façon fiable et rapide,
 - de communiquer finement et simplement en ligne (newsletter, invitations, informations diverses...)
 - de mettre à disposition certaines ressources et données choisies, à l'adresse du public,
 - de mettre à jour le RIC avec une base actualisée.
- **L'article 4.1 de la convention initiale est complété par ce qui suit :**

4.1 Montant de la subvention :

Pour soutenir la réalisation du projet de l'Association au titre de l'exercice 2013, le Département lui accorde une subvention de fonctionnement d'un montant de **1 517 000 €** qui finance :

- à hauteur de 474 000 € les charges de fonctionnement de l'association
- à hauteur de 1 043 000 € les charges d'activités de l'association.

4.2 Modalités de versement de la subvention :

Conformément à la décision de l'Assemblée départementale 11/01 du 18 décembre 1998, le versement de la subvention en faveur d'Act'Art s'effectuera de la façon suivante :

- Au début de l'exercice et par anticipation au vote du budget primitif, versement d'un acompte égal à 30% du montant total de la subvention attribuée au titre de l'exercice précédent
- Le versement du solde d'un montant de **1 066 500 €**, en deux règlements égaux : le premier en mai et le second en août.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS NON MODIFIEES

Les dispositions non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à compter de sa signature par les parties.

Fait à Melun en deux exemplaires originaux, le

Pour l'Association,
Le Président

Pour le Département de Seine-et-Marne,
Le Président du Conseil Général